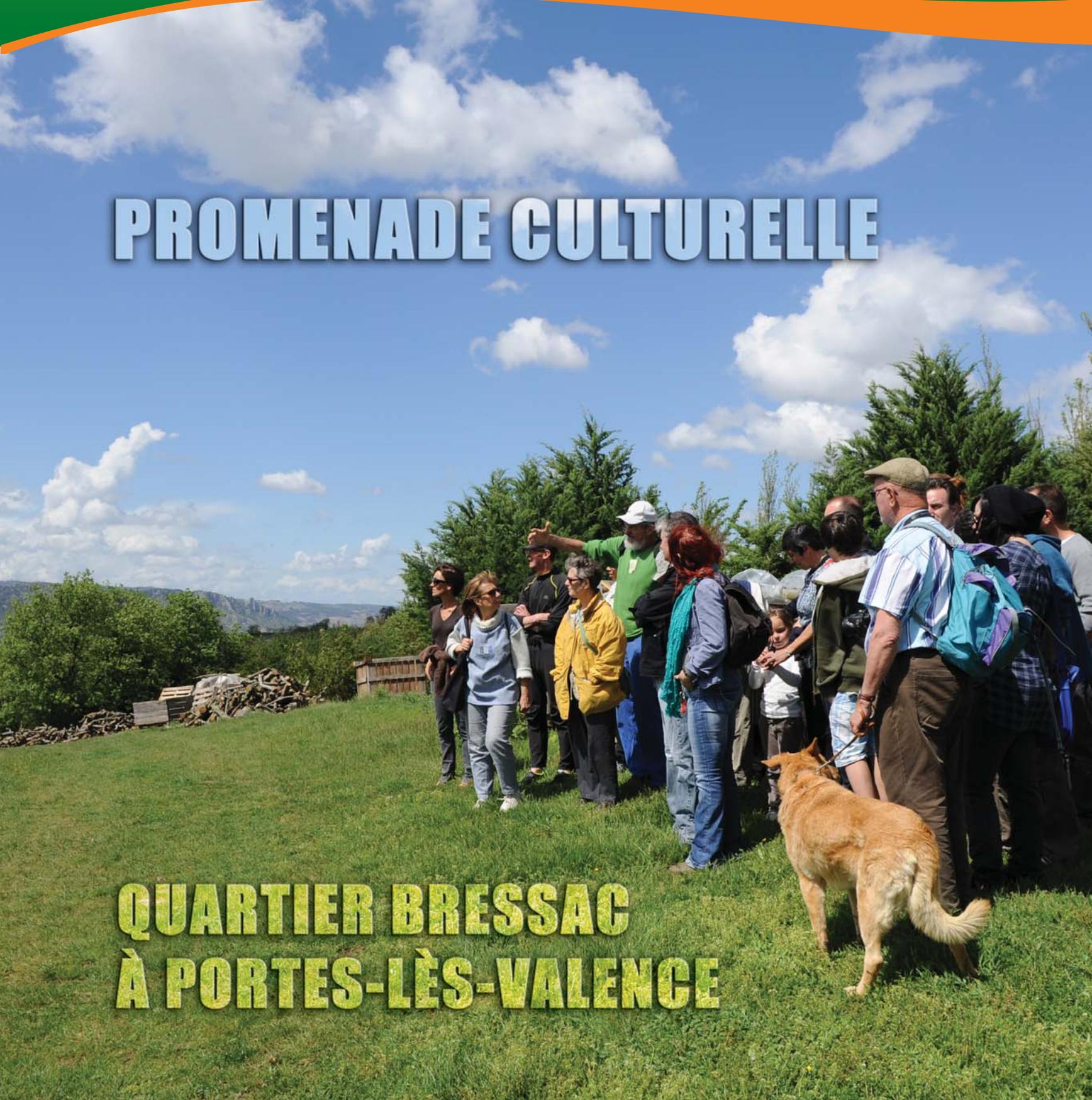


Portes Infos

N° 34 - Mai 2012

PROMENADE CULTURELLE

**QUARTIER BRESSAC
À PORTES-LÈS-VALENCE**



SOMMAIRE

ÉDITO 3

SAUVEGARDE DE L'ENFANCE 4-5

SCOLAIRE

- 1^{ère} pierre de l'école maternelle Jean Moulin 6-7
- Semaine franco-allemande 7
- Aides municipales 7

DANS LA VILLE

- Nouveaux portois 8
- Fête de l'enfance 9

ACTUALITÉS

- Cérémonie du souvenir de la déportation 10
- Assemblée générale du Crédit mutuel 10
- Résultats des élections présidentielles 11
- Les donateurs de sang honorés 12
- La goutte d'eau de Michel Aubert 12
- Note d'information sur les effets de la majoration des droits à construire 12

ÉCONOMIE

- Cabinet JL Immobilier 13
- C'Clean et Pro Clean 13
- "L'art d'avoir l'air" 13

CULTURES

- Café citoyen 14
- Samedi des petits 14
- Promenade buissonnière 14
- Portes-sur-Rhône 15
- Chorale de l'école Fernand Léger 15

CULTURES ET SPORT

- Vainqueur du tremplin de musiques actuelles 16
- Shurik'N 16
- Rando fleurie 16
- Challenge des loustics avec l'UGSP 17
- Rencontres sur dojo 17
- Compétition de twirling bâton 17

LIBRE OPINION 18

NOTA BENE 19

Photo de couverture : (Promenade buissonnière : p. 14)

MAIRIE

Ouverte au public du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30. Permanence de l'état-civil le samedi de 9h à 11h.

À consulter : Le recueil des actes administratifs peut être consulté en Mairie. Les personnes intéressées peuvent se renseigner en mairie au service du secrétariat général.

Téléphones utiles

| | |
|----------------------|----------------|
| Accueil | 04 75 57 95 00 |
| Télécopie (ou fax) | 04 75 57 95 12 |
| Etat-civil | 04 75 57 95 02 |
| Fax état-civil | 04 75 57 95 08 |
| Services techniques | 04 75 57 95 20 |
| Fax Serv. techniques | 04 75 57 95 36 |
| Ateliers municipaux | 04 75 57 75 70 |
| Service de l'eau | 04 75 57 95 26 |
| Cabinet du maire | 04 75 57 95 15 |
| Police municipale | 04 75 57 95 17 |

Site : www.portes-les-valence.fr

PERMANENCES DU CCAS

Lundi et vendredi, de 13h30 à 16h30. Mardi, mercredi et jeudi, de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30. **En cas d'urgence, vous pouvez contacter le CCAS, tous les jours, au 04 75 57 74 75**

LA PITCHOULINE

La Structure multi-accueil petite enfance : de 7h30 à 18h30 (accueil régulier et accueil occasionnel). Tél. : 04 75 57 78 50.

Relais assistantes maternelles

Accueil sur rendez-vous : lundi et jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30. Animation : mardi et vendredi de 8h30 à 11h30. Permanence : mardi de 13h30 à 16h30. Tél. : 04 75 57 78 59.

BIBLIOTHÈQUE

Ouverte au public le mardi, jeudi et vendredi de 15h à 18h30, le mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h30, le samedi de 9h à 12h. Tél. : 04 75 57 40 65

DÉCHETTERIE

Rue du 19 mars 1962 : lundi et mercredi, de 8h30 à 12h et de 14h à 18h, jeudi et vendredi de 14h à 18h, samedi de 8h30 à 18h non stop. Accès avec carte magnétique. Collecte des déchets ménagers spéciaux : le 2^e vendredi de chaque mois de 14h à 17h30. Ramassage des ordures ménagères : en cas de problème, contacter la communauté d'agglomération Valence Sud Rhône-Alpes au 04 75 81 30 30.

PHARMACIES DE GARDE

MAI

Samedi 26 : Gauthier

JUIN

Samedi 2, lundi 4 : Chœur
Samedi 9, lundi 11 : Les Cèdres
Samedi 16, lundi 18 : Gauhtier
Samedi 23, lundi 25 : Chœur

CENTRE MÉDICO SOCIAL

Rue Francis Jourdain - 04 75 57 83 83
Permanences premier accueil. Le mardi de 14h à 17h (sur rdv). Le jeudi de 9h à 12h (sur rdv). Pour les personnes bénéficiant déjà d'un suivi social, contacter l'assistante sociale pour prendre rendez-vous. Le centre social est ouvert tous les jours de la semaine de 9h à 12h et de 14h à 17h, sauf le lundi après-midi.

Consultations des nourrissons. Le mardi après-midi (sur rdv). Le jeudi après-midi (pesée des nourrissons). Séance massage du nourrisson le mercredi de 14h30 à 16h, inscription au 04 75 57 83 83.

Centre de planification. Permanences : mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h et le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h. Consultation médicale et conseil conjugal (sur rdv) : 04 75 57 83 79.

PÔLE SOCIAL EUGÉNIE COTTON

rue Francis Jourdain

Portes de l'emploi. Association d'aide à la recherche d'emploi, 04 75 57 01 18, du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 13h30 à 18h

Mission locale jeune. Lundi et jeudi de 14h à 17h (sur rdv) - 04 75 57 32 38, 04 75 82 01 80

Secours catholique. Jeudi de 14h à 17h. 04 75 57 03 50

Ligue contre le cancer. Le 1^{er} et 3^e mercredi du mois de 14h à 16h
04 75 57 34 52, 06 85 80 83 48

Femmes solidaires. Le 2^e mardi du mois de 14h à 16h - 04 75 57 02 41

REMAID (aide aux victimes). Le jeudi matin (sur rdv) 04 75 55 39 34

Éducateurs de la Sauvegarde. Le mercredi de 10h à 12h - 04 75 57 33 72 (répondeur).

AIRE. Le mercredi de 14h à 16h
04 75 59 77 12 et 04 75 57 32 38

CLCV (Consommation, Logement et Cadre de Vie) 04 75 72 41 49, 1^{er} lundi du mois de 17h30 à 19h

MJC-CENTRE SOCIAL

Ouverture au public, du lundi au samedi matin de 9h à 12h45 et 14h à 18h30. Fermeture le jeudi matin. Tél. : 04 75 57 00 96

PERMANENCES DES ÉLUS

Pierre TRAPIER, maire.

(sur rdv) au 04 75 57 95 15, le samedi de 7h à 11h30

Raymond RINALDI, 1^{er} adjoint. (Environnement, développement durable, urbanisme, transports), le vendredi de 17h à 18h30

Marjolaine BORDE, 2^e adjoint. (Art, culture, animation, jeunesse), (sur rdv) au : 04 75 57 95 15

Claude CAMPAGNE, 3^e adjoint. (Sport, vie associative), le jeudi de 18h à 19h30

Jocelyne COURIOL, 4^e adjoint. (Logement, personnes âgées, CCAS), (sur rdv) le mercredi de 16h à 18h au 04 75 57 95 15

Jean-Michel BOCHATON, 5^e adjoint. (Emploi, économie, insertion, intercommunalité), (sur rdv) au 04 75 57 95 38

Martine GUILLERMIN, 6^e adjoint. (État-civil, vie scolaire, restauration scolaire), le mercredi de 15h à 17h

Gérard LAURENT-BOURGE, 7^e adjoint. (Finances, personnel communal), (sur rdv) au 04 75 57 95 15

Sandrine AUGIER-COLOMB, 8^e adjoint. (Petite enfance, centre de loisirs), sur rendez-vous au 04 75 57 95 15

Gérard MERLAND, conseiller municipal délégué. (Enseignement), le mardi de 16h30 à 18h30, (sur rdv) au 04 75 57 95 15

Gérard SAGNARD, conseiller municipal délégué. (Travaux et marchés publics)

GRUPE DE L'OPPOSITION

Permanence le premier mercredi du mois de 18 h à 19 h, en mairie, 2^e étage.

CONSEILLÈRE GÉNÉRALE

Marie-Josée Faure Vice-présidente du conseil général de la Drôme tiendra sa permanence en mairie de 9h à 10h le jeudi 7 juin.

POLICE NATIONALE

Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h. Tél. : 04 75 57 81 90. En dehors de ces heures, faire le 17.

MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES

Directeur de la publication : Pierre Trapiier
Directeur de la communication : Cyrille Bernardin
Rédacteur et photographe : Yann Etienne
Infographiste : Agnès Molières
Imprimerie : Public Imprim, tél. : 04 72 50 31 58
Distribution : Distribal, tél. : 04 75 41 37 34



Devoir de mémoire et de conscience

Quelques jours après la Journée nationale de la déportation, Portes-lès-Valence a célébré le 67^{ème} anniversaire de la victoire du 8 Mai 1945 qui fut pour tous les peuples alliés occidentaux la délivrance tant attendue.

Comme cela fut le cas pour la commémoration du 11 Novembre 1918, la cérémonie du 8 Mai a associé des élèves de CM2 de nos écoles. Je les félicite de leur participation ainsi que les parents et les enseignants qui ont œuvré dans ce sens. Cette commémoration est importante pour les enfants. Ils découvrent une réalité qu'ils n'auraient peut-être jamais imaginée : cinq longues années de guerre entre les peuples durant lesquelles l'Europe fut mise à feu et à sang sous le joug nazi. Cinq longues années de souffrance. Celle des militaires tombés au combat, celle des civils, pourchassés, victimes de l'antisémitisme, du racisme, de l'obscurantisme, parce qu'ils étaient juifs, communistes, progressistes, tziganes, franc-maçons, homosexuels, handicapés...

Il faut continuer à mobiliser les plus jeunes générations, leur expliquer pourquoi cela les concerne. Cette nécessité ne fait pas son chemin spontanément. Elle a besoin d'être portée, expliquée, rappelée. Nous devons dire à nos enfants quel est le mécanisme de la haine fasciste qui a tué durant cette guerre plus de 55 millions d'êtres humains, qui exclut l'autre, qui stigmatise les cultures, les genres, les origines, qui crée des catégories, des hiérarchies entre les hommes...

Nous devons le leur dire, c'est notre devoir contemporain, celui de ne laisser aucun espace au rejet et à la haine de l'autre. Je sais combien les anciens combattants, leurs responsables et adhérents y sont très attachés.

On le sait, le sens des faits n'est jamais acquis. Quand un leader de l'extrême-droite dit que « *les camps de concentration sont un détail de l'Histoire* », ou que « *les juifs de France ont bénéficié de l'indulgence du gouvernement de Vichy* », on voit bien que les pensées nauséabondes ne s'éteignent jamais. C'est aussi contre ces dérives qu'il est important de se rassembler, de se souvenir et de rappeler la grandeur de celles et ceux qui ont fait les choix de la Résistance et la lâcheté de ceux qui sollicitèrent en 1940 un armistice défaitiste avant de sombrer dans l'abjecte collaboration avec l'ennemi nazi.



Ces faits ne souffriront jamais d'être rappelés, à nos jeunes en particulier. On aurait tort de penser qu'ils sont devenus une évidence pour chacun. C'est pourquoi, une commémoration est un symbole de vie et d'avenir. Ce ne sont pas seulement des anciens et des élus qui se rassemblent autour d'un monument pour se souvenir. La commémoration est aussi un message d'espoir. Passer le témoin à une nouvelle génération n'est pas évident, mais c'est un devoir de conscience, de vie et d'avenir, qui concerne chacun de nous.

La sincérité et l'engagement n'ont pas d'âge, le courage non plus. Cela, il faut le dire aux enfants.

*Pierre Trapier,
Maire de Portes-lès-Valence*

Sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence

Ouvrir les horizons et les possibles



Assemblée Générale du CIPD.

Proximité, disponibilité, telles sont les particularités des actions de la sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence. Sur notre commune, 3 éducateurs spécialisés occupent le terrain pour prévenir la délinquance et tisser du lien social avec les jeunes.

Formés à la rencontre sur le terrain, les éducateurs de rue construisent une relation avec les jeunes pour leur apporter des repères sociaux d'intégration. Ils sont parfois le dernier lien avec les jeunes. Etre éducateur de rue est un métier difficile. Chaque jour est un challenge, le but n'étant pas de faire les choses à la place des jeunes mais avec eux. Son rôle est d'écouter et de les aider à trouver leur voie. La sauvegarde occupe le terrain et cette présence est indispensable. Au fil du temps, les éducateurs travaillent à des approches afin de créer des relations et d'instaurer de la confiance. Une fois ce réseau construit, il permet d'apaiser des tensions, d'évacuer des frustrations et de construire des projets. Le bien vivre ensemble est une valeur fondamentale. La ville de Portes-lès-Valence a une force, celle de sa mixité sociale. En valorisant les échanges, les éducateurs luttent contre le communau-

tarisme et l'individualisme.

L'équipe de la prévention spécialisée intervient sur quatre communes du canton de Portes-lès-Valence : Portes, Beaumont, Beauvallon et Etoile. Son implantation remonte à 1997. L'intervention se fonde sur la dimension intercommunale du CIPD (Comité Intercommunal de Prévention de la Délinquance).

Les éducateurs de la sauvegarde de notre commune ont reçu le journal municipal dans leurs locaux du pôle social afin de mieux cerner leurs démarches auprès des jeunes :

Portes-Infos : « Comment se caractérise votre approche des jeunes ? »

La Sauvegarde : « Nous travaillons sans mandat, avec la libre adhésion du jeune que nous rencontrons et toujours dans le respect de son anonymat. Nous nous rendons sur le terrain, comme par exemple devant le collège Jean Macé. Nous recherchons à instaurer une relation éducative basée sur la confiance et sur une mise en responsabilité des personnes. Ce

sont aussi les jeunes qui parfois viennent à notre rencontre, leur besoin de parler est très fort ».

PI : « A quels types de demandes, de souffrances êtes vous confrontés ? »

La Sauvegarde : « Notre panel d'intervention est très large. Beaucoup de jeunes sont en mal être. Ils se sentent souvent stigmatisés, ils nous renvoient des paroles fortes comme : « je sais faire plein de choses, je ne suis pas inutile », « je suis autre chose que mon nom ». Les jeunes nous parlent des problèmes qu'ils peuvent rencontrer à l'école, au collège, dans leur travail, au sein de leur famille. Beaucoup de ces jeunes gens sont en rupture vis-à-vis des institutions et présentent des difficultés d'insertion sociale. Certains sont en proie à des conduites déviantes. Nous sommes aussi confrontés à des demandes d'aides liées à la drogue et à la sexualité. Nous nous efforçons de mettre en valeur ces jeunes, de chercher ensemble les origines des problèmes, les comprendre et apporter la réponse adéquate ».

PI : « Quelles sont les réponses et les aides que vous apportez ? »



Yann Chignier, responsable de l'équipe de la Sauvegarde



La Sauvegarde : « Les personnes que nous rencontrons sont souvent dans l'incapacité de formuler une demande explicite ou un projet élaboré. Notre rôle est de construire avec eux et par le dialogue, des actions, de faciliter la parole et la communication. Face à la diversité des problèmes, nous sommes souvent amenés à accompagner les jeunes vers les structures les mieux à même de leur répondre. Ainsi, nous travaillons beaucoup avec la mission locale, les portes de l'emploi et les différentes MJC du canton. Nos prises en charge sont diverses, elles peuvent être individuelles ou collectives. Notre rôle d'adultes-éducateurs est la réinsertion du jeune dans son propre être. Nos missions sont de protéger, d'aider et d'éduquer les mineurs et les jeunes adultes en difficulté sociale ou en danger. Expérimenter, reconstruire... en restant toujours dans le positif ».

PI : « Etes-vous amenés à rencontrer les familles des personnes que vous aidez ? »

La Sauvegarde : « Oui bien sûr, le soutien à la parentalité est très important dans notre mission. Beaucoup de familles se retrouvent perdues et seules face aux difficultés de leurs enfants. Les jeunes mineurs sont parfois au centre d'un conflit parental, comme par exemple un divorce. Nous intervenons alors pour veiller à l'équilibre de la famille en essayant de préserver le lien social ».

Un exemple d'accompagnement à partir du collège :

Un jeune garçon de 12 ans, scolarisé au collège, est l'aîné d'une fratrie de 3 enfants. Le collège, où nous intervenons toutes les se-

maines, nous interpelle car ce jeune est intelligent et a de bonnes capacités mais est très insolent. Il ne supporte pas les remarques, n'a pas de respect ni de distance avec les adultes. Nous rencontrons la mère à plusieurs reprises afin de discuter du comportement de son fils. Cette maman est très mobilisée, consciente des difficultés mais reste relativement seule dans l'énonciation des règles de vie. Nous mobilisons le père qui travaille beaucoup afin qu'il se rende aussi au collège pour discuter avec l'équipe pédagogique. Nous travaillons aussi avec "les Cigaliers" (association d'entraide) lors des exclusions du jeune et nous faisons le lien entre cette association et les parents. Nous proposons un soutien scolaire pour l'adolescent une fois par semaine avec les Cigaliers.

Malgré les mesures prises, le comportement de ce jeune s'aggrave au collège. On oriente alors la famille vers la MDA (maison des adolescents). Les parents acceptent de prendre rendez-vous.

Parallèlement, le jeune souffre du peu de latitude dont il dispose et exprime son désir de faire du foot. Nous lui proposons de rencontrer l'animateur MJC qui mène des séances de futsal. Par ailleurs, nous nous sommes rendus à la bibliothèque avec lui pour renouveler son inscription car il apprécie la lecture et a des recherches à effectuer pour le collège. L'établissement a finalement effectué un signalement pour absentéisme à l'Inspection académique. La mère est en demande d'aide éducative, nous échangeons très souvent sur l'intérêt que cela peut avoir pour la famille.

Il est difficile, à ce jour, de faire un pronostic sur la façon dont la situation du jeune va évoluer. Par contre, l'équipe a permis aux parents de reprendre la main, de prendre aussi conscience qu'il ne suffisait pas d'interdire ou de confiner leur fils pour résoudre les problèmes et qu'il pouvait être opportun de solliciter une aide contractualisée. En étant présente au collège, l'équipe a pu nouer des liens avec cet adolescent, faire qu'il accepte que nous rencontrions ses parents et de

jouer les mises en relation avec les différents acteurs (Cigaliers, club sportif, Maison des Adolescents).

Yann Etienne

Ali Chaabi, conseiller municipal



« Je veux qu'on se sente bien à Portes-lès-Valence... »

« La sauvegarde est un partenaire indispensable pour la municipalité. Les différentes interventions des éducateurs au niveau de la jeunesse et de l'insertion, leur travail sur la prévention de la délinquance permettent aux enfants, aux jeunes adultes ainsi qu'aux familles qu'ils rencontrent de renouer des liens entre eux-même et la société. En tant qu'élus et membre de la commission jeunesse, j'entretiens des rapports très étroits avec Yann Chignier, responsable de l'équipe d'éducateurs spécialisés. Mon rôle est d'impulser une dynamique, une politique pour la jeunesse. Le but est de lutter contre l'échec scolaire, faire de la prévention contre les conduites à risques addictives et bien sûr de favoriser le bien vivre ensemble. On se rencontre régulièrement, les éducateurs présentent un bilan des actions qu'ils ont menées, des difficultés qu'ils rencontrent, et ensemble on cherche des solutions. Dans une société qui prône la performance et le chacun pour soi, la municipalité, en partenariat avec la sauvegarde, œuvre pour l'épanouissement des jeunes de notre ville. Les actions que nous menons sont des actions citoyennes, car ces jeunes sont les adultes de demain ».

Pose de la première pierre de l'école maternelle Jean Moulin.

Naissance d'une école et d'une cantine



Pierre Trapier, en compagnie de nombreux élus de la municipalité, a symboliquement posé la première pierre d'un projet d'envergure, celle de la nouvelle école Jean Moulin qui accueillera 200 enfants.

Depuis que l'équipe municipale a été élue en 2008, c'est le 3^{ème} grand projet dans le domaine scolaire, après la réhabilitation de l'école Anatole France et la construction de la cantine Joliot Curie. Les projets avancent donc et se concrétisent. « *C'est le meilleur témoin d'une ville dynamique, qui bouge, avec des élus qui travaillent pour répondre aux besoins des habitants* » a rappelé le maire. Le choix de la municipalité a été de construire une nouvelle école dans le prolongement de l'école Fernand Léger. Une réhabilitation aurait été en effet trop coûteuse et n'aurait pas permis la création d'une 4^{ème} classe. Cette nouvelle école sera plus pratique pour les parents ayant des enfants à la fois en maternelle et en primaire : « *la conception de l'ensemble des locaux de*

cette école répond à trois critères clairement définis : accessibilité, fonctionnalité et sécurité, et ce en privilégiant les intérêts de l'enfant, de l'enseignant, de l'agent et en mettant l'accent sur l'humain », nous confiait Gérard Sagnard, conseiller municipal délégué aux travaux. Cette nouvelle construction sera également respectueuse de l'environnement. Ainsi le choix architectural a réservé une part belle à des matériaux comme le bois. Elle sera dotée d'une surface totale de 665m², dont 240m² pour les quatre

classes. Une salle d'activités sera également bâtie et dotée d'équipements de motricité et de jeux. Une cour d'hiver verra également le jour, ainsi qu'une salle de repos isolée du bruit, divisée en deux dortoirs pour les grands et les petits. Une nouvelle cantine sortira également de terre. Elle sera située à

proximité des groupes scolaires Jean Moulin et Fernand Léger. Finis donc les trajets entre l'école et la cantine ! « *C'est un choix assumé que de développer la restauration scolaire, quand on sait que la pause méridienne est très importante pour les élèves, et que ce repas représente pour certains, le seul repas équilibré de la journée* », nous indiquait Martine Guillermin, adjointe au maire en charge de la restauration scolaire. Prendre son repas à la cantine est un moment de convivialité, mais également un acte éducatif et culturel. Il suffit de voir la joie des enfants lorsqu'ils se retrouvent pour partager un repas ensemble. Le plaisir est au rendez-vous de la pause repas et celle-ci fait aussi partie intégrante de la réussite scolaire. La cantine, c'est aussi l'apprentissage des saveurs et du goût, vecteur important de santé publique. De plus, l'amélioration du confort, notamment acoustique réduira le stress des enfants et des agents communaux. Bref, que du bonheur pour toute la communauté éducative ! Côté technique, la cantine aura une surface de 334m², dont 150m² pour les réfectoires avec un accès par la cour de récréation. Les enseignants de l'école primaire



avaient fait une demande à la municipalité pour qu'une salle des maîtres et un bureau pour la direction soient créés afin d'une part, de mieux surveiller les enfants et d'autre part de pouvoir accueillir les parents dans de bonnes conditions. La municipalité a décidé de répondre à cette demande. Ainsi, 42m² nouveaux seront construits ainsi qu'un local pour le personnel d'entretien.

Les enfants pourront également s'éclater sur deux terrains de sport : l'un en dur, l'autre en herbe. Le sport favorise une croissance saine et équilibrée, avec des bénéfices reconnus sur le plan physique et psychologique.

L'ouverture de l'école est prévue pour la rentrée 2013, la cantine quant à elle devrait accueillir ses premiers convives un peu plus tôt à savoir au 1^{er} trimestre 2013.

Le coût total de la construction de l'école, de la cantine et de l'extension s'élève à plus de 1,5 millions d'euros. L'investissement étant important, les élus municipaux ont fait le choix de programmer le financement des travaux sur deux exercices budgétaires.

A travers ce projet, c'est un choix fort que la municipalité a opéré : « nous croyons à une école capable de donner à chaque élève les moyens de leur propre émancipation », nous soulignait Gérard Merland, conseiller municipal délégué à l'enseignement.

L'école doit œuvrer à la maîtrise des choix



individuels et collectifs, pour apprendre aux enfants à partager leurs différences et à construire du commun. Tous les enfants sont capables de progresser si les conditions d'accueil sont créées. L'échec scolaire n'est donc pas une fatalité. Cela exige de développer l'école maternelle, de favoriser la scolarisation des enfants dès 2 ans et de rendre la scolarité obligatoire à 3 ans. Lors de cette cérémonie, le maire annonça également la création d'une classe supplémentaire à l'école primaire Voltaire et ce, dès la rentrée prochaine.

Yann Etienne

Semaine Franco-Allemande



Claire Planta, professeur d'allemand au collège Jean Macé, en compagnie de ses élèves allemands, a organisé du 23 au 27 janvier une semaine dédiée à la culture germanophone. Ce rendez-vous commémore le traité de l'Elysée qui scelle l'amitié franco-allemande le 22 janvier 1963. Le public visé par cette initiative était en priorité les élèves de 5^{ème} et 6^{ème}.

Les collégiens ont réalisé une exposition afin de faire connaître l'Allemagne au travers de son histoire, de sa géographie et de sa culture. Les élèves de CM2 des écoles Voltaire et Joliot Curie, avec deux classes de 6^{ème} ont dégusté ensemble un petit déjeuner franco-allemand. Le self du collège a également mis les couleurs allemandes à son menu en concoctant un repas d'outre-Rhin, avec comme dessert bien sûr la fameuse forêt noire. Le but de cette semaine sur le thème de l'Allemagne a contribué à mieux faire connaître la langue de ce pays, considérée souvent comme difficile. Le livre du centenaire de Portes-lès-Valence a été remis à chaque élève allemand. Un moyen aussi de découvrir notre commune.

AIDES MUNICIPALES

La municipalité de Portes-lès-Valence a décidé de reconduire pour l'année 2012-2013 les aides suivantes :

- aide aux séjours "camps ou colonies" allouée aux enfants portoïis. Le quotient familial doit être inférieur ou égal à "G" ;
- aide à la rentrée scolaire allouée aux familles portoïises dont le quotient familial est inférieur ou égal à "C". Cette allocation est versée à tout élève scolarisé de la 6^{ème} à la terminale. Date limite de dépôt des dossiers : 15 octobre 2012 ;
- coup de pouce étudiant municipal destiné aux étudiants portoïis (de la 1^{ère} à la 5^{ème} année post BAC) dont le quotient familial est inférieur ou égal à "E". Date limite de dépôt des dossiers : 31 octobre 2012 ;
- aide aux séjours linguistiques organisés par le Collège Jean Macé allouée aux familles portoïises dont le quotient familial est inférieur ou égal à "E".

Pour tout renseignement relatif aux modalités d'attribution, le bureau des affaires scolaires est à votre disposition du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30 - tél. 04 75 57 95 03.

Bienvenue à Portes-lès-Valence

Faire connaissance et partager

Le samedi 7 avril, salle des mariages, Pierre Trapier, maire de Portes-lès-Valence, entouré de son équipe municipale, a accueilli les nouveaux Portoïsiens arrivés sur la commune en 2011.



La salle des mariages était comble. Plus de 150 nouveaux arrivants avaient répondu présents à l'invitation du maire. Un diaporama relatant les différents événements qui se sont déroulés en 2011 sur la commune a été diffusé durant cette cérémonie d'accueil et a permis de donner un aperçu aux nouvelles têtes portoïsiennes des atouts et des caractéristiques de leur commune d'adoption. Une ville dynamique dans les domaines culturels, sportifs et associatifs...

« Je suis heureux de vous accueillir avec mon équipe municipale dans cette belle ville qu'est Portes-lès-Valence. Heureux que vous ayez répondu en très grand nombre à mon invitation. Cela montre votre intérêt pour votre ville



et cela me touche, merci » s'est exprimé Pierre Trapier en commençant son allocution. Notre commune est riche de presque 10 000 habitants, fière de ses traditions cheminotes, celles des luttes, de la résistance, du combat face aux injustices. *« Notre ville est solidaire, nous aimons faire appel à l'intelligence collective pour bousculer les fatalités. Portes s'exprime, Portes est citoyenne ».*

La démocratie participative est le fil conducteur du mandat. Ainsi 5 conseils de quartier ont vu le jour depuis 2008, un sixième sera créé en 2012 au centre-ville. Ils permettent aux citoyens de s'exprimer, d'être acteurs de leur ville. Le maire a invité les nouveaux arrivants à s'impliquer dans ces conseils.

La ville est également engagée dans la réalisation d'un Agenda 21 et agit pour l'environnement et le développement durable, *« c'est une priorité pour notre équipe municipale, car nous souhaitons agir, à notre niveau, pour léguer à nos enfants une belle planète. Un autre mode de développement est possible, économe en ressources et créateur d'énergies propres ».* À ce sujet, la commune a été reconnue dans sa démarche environnementale et distinguée avec le label "3 planètes".

La ville de Portes-lès-Valence a grandi grâce à des choix judicieux en matière d'habitat, de logements sociaux de qualité, d'accès à la propriété avec toujours comme objectif une mixité sociale.

« L'équipe municipale qui m'entoure se mobilise pour faire de Portes une ville qui bouge, une ville qui ne renonce jamais et

« Je suis très heureuse d'habiter ici maintenant. On trouve tout sur place, que ce soit au niveau culturel ou au niveau des commerces de proximité »
« Nos enfants vont être ravis de l'offre sportive proposée par la ville »



qui place toujours l'humain au cœur de ses choix », dira le maire pour conclure sa présentation de la commune.

Chaque participant est reparti avec une sacoche aux couleurs de la ville, remplie de tous les documents nécessaires pour mieux connaître la commune. Un apéritif de bienvenue a clôturé cette cérémonie conviviale. **YE**



Fête de l'enfance

Entre jeux et animations



La 2^{ème} édition de la fête de l'enfance organisée par la MJC, s'est déroulée ce samedi 28 avril de 14h à 18h sur la place de la mairie. Les réjouissances ont rassemblé plus de 1200 personnes. Enfants comme adultes ont apprécié les nombreuses animations de la journée.

« Bonjour, je m'appelle Iden, avec ma sœur Kima nous sommes allés samedi 28 avril à la fête de l'enfance, une journée rien que pour nous !! Bien sûr, comme nous sommes encore petits ma sœur et moi, j'ai 6 ans et elle en a 5, nos parents nous ont accompagnés. En arrivant sur la place de la mairie, j'ai tout de suite remarqué le château gonflable, avec une seule envie y rentrer dedans pour faire des bonds avec les copains et copines ! Ma sœur a préféré aller caresser les lapins et les petites chèvres de la ferme pédagogique ! Ensuite, nous nous sommes tous retrouvés au stand de maquillage, (j'avais un peu la tête qui tour-

nait à cause des roulades dans le château). Kima a choisi un maquillage de papillon et moi de pirate. Mes parents eux n'ont pas voulu se maquiller, les grandes personnes sont parfois compliquées ! Avec ma fausse balafre sur la joue, je me suis amusé à faire peur aux grandes personnes, ma petite sœur quant à elle, volait au-dessus des nuages avec les oiseaux. Ensuite, il a fallu attendre un peu devant le manège et avec ma sœur "papillon" nous sommes montés dans une voiture. J'étais un peu triste car elle a voulu conduire, mais je l'ai laissée faire. En sortant du manège, mes parents ont voulu aller danser ! On a bien ri en les regardant bouger au son de la musique country. Après un petit quatre heures bien mérité, direction l'animation électricité. Kima et moi, nous avons construit un circuit avec du fil de cuivre : quand on le touche, ça allume une ampoule c'est génial ! Mais il est déjà tard, il faut rentrer, je n'ai pas envie, Kima boude un peu, elle voulait faire un dernier tour



dans la chenille gonflable ! Il me tarde d'être lundi pour raconter ma super journée aux copains de l'école qui ne sont pas venus ».



En mémoire des déportés

Une journée sous le signe de l'émotion, de la dignité et du recueillement.

Le nombre de déportés de France dans les camps nazis de concentration et d'extermination au cours de la seconde guerre mondiale, est estimé à plus de 150 000 personnes dont 80 000 victimes de mesures de répressions (principalement des politiques et des résistants) et 75 000 juifs, victimes de persécutions.

Personnalités, portois et élus s'étaient rassemblés pour cette journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation. La cérémonie s'est déroulée ce 29 avril au Monument aux morts au square du Capitaine René Ladet.

Après les traditionnels dépôts de gerbes par la municipalité, le conseil général, le comité d'entente des anciens combattants et l'association des déportés, lecture fut faite du message commun des associations de déportés



par M. Debard, président du Comité d'entente, soulignant dans son allocution « *Le devoir de mémoire et notre devoir d'agir pour la paix* ». Puis, Pierre Trapier a débuté par les mots suivants : « *Je suis particulièrement ému de me retrouver parmi vous pour commémorer la mémoire de tous les déportés, victimes du régime nazi et de ses affidés durant la seconde guerre mondiale. Cette journée nous rassemble pour nous souvenir de la souffrance de ces hommes, de ces femmes, de ces enfants, de toutes ces destinées précipitées vers l'abîme par la folie d'autres hommes. La déportation était une politique publique, l'Etat français a été le complice de la répression des résistants et de la chasse aux juifs. L'impulsion raciste et antisémite est partie du sommet de l'Etat et si les criminels étaient des nazis, nombre de complices mais aussi d'inspirateurs étaient français* ».

En 1945, lors des premières libérations de



camps à l'Ouest et à l'Est, par l'armée américaine et les forces soviétiques, des visions cauchemardesques d'êtres décharnés sont mises au grand jour. « *Ces images, ces témoignages, sont gravés en lettres de sang et de larmes dans notre histoire. C'est à nous de préserver l'humain des messages porteurs de haine, d'exclusion et de racisme* », indiqua le maire.

A mesure que le temps passe, ceux qui sont revenus des camps et qui survécurent aux souffrances, à la faim, au froid et à la mort, sont de moins en moins nombreux. « *C'est donc à nous de perpétuer la mémoire collective, en rappelant à notre peuple, encore et toujours, que leur exemple honore l'humanité toute entière. Car il n'y a rien de pire que de laisser les vivants dans l'ignorance. Il n'y a rien de pire que de se taire, face à ce qui peut être incompréhensible, qui peut échapper au champ de la raison* » conclura Pierre Trapier.

Yann Etienne

Le Crédit mutuel en assemblée générale

Sociétaires et clients de la caisse locale du Crédit mutuel se sont retrouvés le 6 avril, salle Georges Brassens, pour la traditionnelle assemblée générale. De nombreuses personna-

lités et responsables d'associations étaient présents. Le Crédit mutuel se distingue des autres banques car elle est une banque mutualiste. Une partie des résultats de la banque contribue à soutenir la vie associative (culture, sports) et l'économie sociale. Une grande partie des associations sont d'ailleurs partenaires du Crédit mutuel. La banque favorise également la création de nombreux projets collectifs ou individuels.

Marie-Claude Mathais, présidente de la caisse locale, a présenté le rapport moral et d'activité de l'année écoulée en soulignant l'implication toujours forte du Crédit mutuel auprès des associations portois. Entre les différentes interventions, la chorale "Cantavioure" a fait partager ses vocalises, initiative très appréciée des 250 personnes venues participer à l'assemblée générale de leur caisse locale. Comme de coutume, c'est autour d'un buffet et dans une ambiance conviviale que s'est clôturée la soirée.



Nette poussée à gauche aux présidentielles

Retour sur les résultats des urnes

Traditionnellement, les citoyens portoils accordent leurs suffrages à la gauche dans toute sa diversité, lors des élections locales ou nationales. 2012 est restée fidèle à cette habitude. La gauche a même été renforcée. Analyses.

Portes-lès-Valence a été tout particulièrement citoyenne lors des 2 tours des élections présidentielles. Alors que les médias prédisaient une abstention élevée, force est de constater que les citoyens portoils se sont rendus aux urnes en masse, tant au 1^{er} tour avec 83,4% qu'au second avec 82,7%, en comparaison des taux nationaux (respectivement 79,5% au 1^{er} tour et 80,3% au 2nd tour). L'abstention a toutefois progressé par rapport à la présidentielle de 2007 (elle était de 14,1% aux 2 tours). Pour ce qui est du 1^{er} tour, le 22 avril dernier, François Hollande arrive en tête sur la ville (27,6%) devant Marine Le Pen (23,3%), Nicolas Sarkozy (19,7%) et Jean-Luc Mélenchon (17%). Si on compare les deux dernières présidentielles (de 2007 et 2012), notons que la gauche (Parti socialiste-Mouvement républicain et citoyen-Parti radical de gauche, Front de

gauche, Verts, NPA et LO) atteint les 48% en 2012 contre 42% en 2007. Le Front de gauche réalise une forte percée passant de 5,5% (PCF, Marie-George Buffet) à 17% (Front de gauche, Jean-Luc Mélenchon), renforçant la gauche dans son ensemble. Quant à la droite républicaine (UMP et ses alliés du Nouveau centre) avec Nicolas Sarkozy, elle chute lourdement : 25,5% en 2007 à 19,7% en 2012. Il en est de même pour le centre qui s'effondre totalement puisque François Bayrou totalisait 17% en 2007, contre 7,3% en 2012. Le score élevé du FN est à comparer à celui de 2007 lorsque Jean-Marie Le Pen faisait 12,6% et de 2002 où l'extrême-droite (FN et MNR) faisait plus de 25%, soit un quart des voix portoises. S'agissant du 2nd tour, la gauche a su très nettement se rassembler pour faire barrage à Nicolas Sarkozy et élire nettement François Hollande. Plus de 630 voix séparent les 2 candidats. C'est à l'évidence dû à un très bon report de voix des électeurs du Front de gauche, des Verts et de l'extrême-gauche sur le candidat socialiste. En effet, la gauche obtient



55,7%, soit une augmentation de 3,1 points par rapport à 2007. A l'exception du 7^{ème} (Brassens), tous les bureaux de vote ont placé François Hollande en tête, la palme revenant au 4^{ème} (GAPP) avec plus de 60,7% pour le candidat socialiste. A l'époque, Ségolène Royal totalisait 52,6% sur la ville. Si on compare même par rapport aux dernières municipales de mars 2008, la gauche progresse, passant de 54,9% (liste "portes citoyenne" conduite par Pierre Trapier) à 55,7%. Portes conforte donc son traditionnel attachement à la gauche, dans toute sa diversité.

Cyrille Bernardin

Résultats des élections présidentielles sur la commune et par bureau

1^{er} tour le 22-04-12

| Bureaux | Inscrits | Votants | Nuls | Exprimés | E. Joly | M. Le Pen | N. Sarkozy | J.-L. Mélenchon | Ph. Poutou | N. Arthaud | J. Cheminade | F. Bayrou | N. Dupont-Aignan | F. Hollande |
|--------------------------------|-------------|-------------|------------|-------------|--------------------|-----------------------|-----------------------|----------------------|--------------------|--------------------|--------------------|---------------------|--------------------|-----------------------|
| 1 ^{er} mairie | 973 | 790 | 16 | 774 | 10 | 175 | 140 | 130 | 10 | 2 | 1 | 54 | 18 | 234 |
| 2 ^e Brassens | 1094 | 876 | 13 | 863 | 7 | 203 | 139 | 157 | 13 | 9 | 2 | 71 | 12 | 250 |
| 3 ^e F.Léger | 1102 | 935 | 17 | 918 | 9 | 244 | 173 | 151 | 5 | 4 | 6 | 56 | 15 | 255 |
| 4 ^e GAPP | 1067 | 878 | 22 | 856 | 7 | 175 | 153 | 178 | 3 | 8 | 2 | 59 | 21 | 250 |
| 5 ^e Collège | 987 | 882 | 21 | 861 | 15 | 199 | 184 | 129 | 10 | 1 | 1 | 66 | 13 | 243 |
| 6 ^e Centre culturel | 1039 | 862 | 15 | 847 | 19 | 207 | 178 | 118 | 10 | 1 | 3 | 67 | 9 | 235 |
| 7 ^e Brassens | 923 | 772 | 12 | 760 | 22 | 170 | 193 | 136 | 10 | 5 | 1 | 56 | 9 | 158 |
| Totaux | 7185 | 5995 | 116 | 5879 | 89 1,51% | 1373 23,35% | 1160 19,73% | 999 16,99% | 61 1,04% | 30 0,51% | 16 0,27% | 429 7,30% | 97 1,65% | 1625 27,64% |

2^e tour le 06-05-12

| Bureaux | Inscrits | Votants | Nuls | Exprimés | François Hollande | Nicolas Sarkozy |
|--------------------------------|-------------|-------------|------------|-------------|------------------------|------------------------|
| 1 ^{er} Mairie | 973 | 794 | 54 | 740 | 442 | 298 |
| 2 ^e Brassens | 1094 | 881 | 67 | 814 | 475 | 339 |
| 3 ^e F. Léger | 1102 | 926 | 68 | 858 | 462 | 396 |
| 4 ^e GAPP | 1067 | 874 | 54 | 820 | 498 | 322 |
| 5 ^e Collège | 987 | 851 | 56 | 795 | 425 | 370 |
| 6 ^e Centre culturel | 1039 | 848 | 54 | 794 | 429 | 365 |
| 7 ^e Brassens | 923 | 771 | 47 | 724 | 357 | 367 |
| Totaux | 7185 | 5945 | 400 | 5545 | 3088 55,69 % | 2457 44,31 % |

Les donneurs de sang honorés.

75 diplômes ont été remis.



A l'occasion de la collecte du 19 avril, salle Brassens à Portes, le président de l'Union départementale Drôme des associations de donneurs de sang, Jean-Pierre Basset a remis leur diplôme à des donneurs "méritants".

Décerné par le ministère de la santé et des sports, ce diplôme remercie les donneurs qui renouvellent régulièrement ce geste de solidarité avec différents seuils : 10, 25, 45, 60, 75 et plus de 100. Le 19 avril, à Portes, quatre diplômes "75 dons" ont été remis.

Après avoir salué les participants et les donneurs du jour (81 présentés dont 3 nouveaux), Jean-Pierre Basset a remercié le maire, Pierre Trapier, pour sa présence à cette cérémonie. Puis il a rappelé le haut niveau de solidarité qu'exprime le don de sang renouvelé avec per-

sévérance et régularité par les donneurs diplômés ce jour. Le don de sang sauve des vies, beaucoup de vies. Le système transfusionnel -les dons de sang, de plasma et de plaquettes- est un maillon essentiel de la santé publique. Les chiffres parlent : chaque année en France, en moyenne, 500 000

malades sont transfusés, 500 000 autres reçoivent des "médicaments dérivés du sang". Pour cela, il faut collecter 10 000 poches par jour. Nous avons la chance d'être dans un département particulièrement solidaire avec un taux de dons bien supérieur à la moyenne nationale. Ainsi en 2011, nous avons collecté 34 771 poches dans la Drôme, 5021 malades ont reçu 20 829 transfusions de concentrés de globules rouges dans les différents hôpitaux et cliniques. La différence de chiffres provient des autres formes de transfusion (plasma, plaquettes) et de la production de "médicaments dérivés". Le besoin de sang est en constante progression grâce aux progrès médicaux et au travail des chercheurs.

2011 a été parallèlement une année difficile avec une grave attaque des autorités sanitaires contre les principes éthiques. Les orga-

nisations de donneurs de sang ont mis le projet d'importation de produits sanguins en échec, mais le danger couve toujours avec les partisans de la marchandisation de la santé à l'affût. Jean-Pierre Basset a conclu en rappelant le caractère irremplaçable du don de sang, que l'on peut renouveler sans crainte pour les citoyens en bonne santé, de 18 à 70 ans.

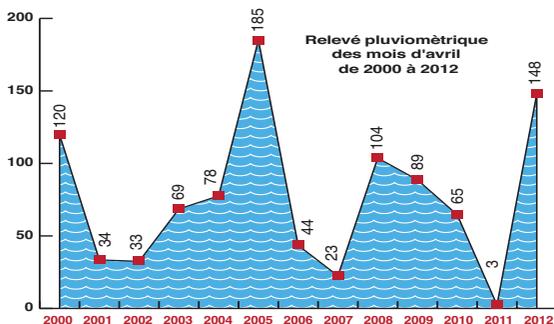
Pour tout renseignement sur les conditions du don, les horaires, les rendez-vous pour le plasma, un numéro gratuit est à disposition : 0 800 109 900.

Mise à disposition de la note d'information sur les effets de la majoration des droits à construire

La loi 2012-376 du 20 mars 2012 donne la possibilité, aux communes disposant d'un Plan Local d'Urbanisme (ce qui est le cas de la ville de Portes-lès-Valence), de majorer les droits à construire de 30% de m² supplémentaires pour permettre l'agrandissement et la construction de bâtiments à usage d'habitation. La majoration prévue ne permet pas, bien évidemment, de déroger aux servitudes d'utilité publique, notamment en matière de risques naturels et technologiques. Applicable à compter du 21-09-2012, sur les demandes de permis et déclarations préalables déposées jusqu'au 31 décembre 2015, ces 30% supplémentaires s'appliqueraient aux règles de hauteur, de gabarit, d'emprise au sol et de coefficient d'occupation du sol, sauf délibération contraire motivée après information et participation du public. Une note d'information, présentant les conséquences qui résulteront de l'application de la majoration de 30% supplémentaires pour notre ville, est donc mise à la disposition du public. Outre la consultation sur le site de la ville, cette note est consultable pendant un mois, en mairie, aux jours et heures habituels d'ouverture. Un registre est mis à la disposition du public, en mairie, du 18 mai au 18 juin afin de recueillir vos observations. A l'issue de ce délai d'un mois, le maire présentera une synthèse des observations au conseil municipal. Cette synthèse sera tenue à la disposition du public ainsi qu'un avis et fera l'objet de mesures d'affichage.

La goutte d'eau de Michel Aubert

« Avril pluvieux et mai venteux, - Ne rendent pas le paysan disetteux ». Voilà pour le dic-



ton du mois. On est donc heureux pour nos paysans... et pour nos nappes phréatiques. Car le moins que l'on puisse dire, c'est qu'avril fut pluvieux. Certes, ce ne fut pas l'année la plus arrosée (2005 avec 185 litres/m²). Il a cependant plu quasiment un jour sur deux ce mois d'avril, pour un total de 148 litres au m², avec une mention particulière les 4 et 10 avril. Notons enfin que l'année dernière, au même mois, il n'avait plu seulement que 3 litres/m².

Un cabinet immobilier de proximité

Ludivine Dumourier et Jérôme Reynier ont ouvert le 1^{er} mars 2012 leur cabinet immobilier "JL Immobilier", du nom des 2 initiales de leurs prénoms. Leurs champs d'interventions sont ceux de la location et de la transaction de biens immobiliers (terrains, VEFA vente en l'état futur d'achèvement, immeubles, fermes...), et ce à l'échelle du valentinois.

« Une agence de proximité, située en plein cœur de ville de Portes, indépendante des grands groupes et structures de l'immobilier », précisent-ils.

Et pour cause, l'écoute et l'attention toute particulière aux demandes du client, ils y sont très attachés. Il faut dire qu'ils connaissent bien leur métier. L'un et l'autre ont non seulement l'avantage d'être du coin (ce sont des per-

sonnes du canton) mais aussi d'avoir fait leurs preuves, dans le secteur de l'immobilier et du notariat.

S'ajoutent sympathie et convivialité, sérieux et professionnalisme. Voilà donc de quoi répondre aux besoins de la clientèle.

Si besoin, Ludivine et Jérôme sont en capacité d'aiguiller ou d'informer leurs clients, via leurs réseaux, sur des sujets aussi complexes que le droit de l'urbanisme, la recherche de financements, les travaux...

Leur agence, située 6, rue Pierre Semard, joignable au 04 75 83 24 63 est ouverte du lundi au samedi matin avec des horaires qu'ils adaptent. Ludivine Dumourier est joignable au 06 79 14 27 45 et Jérôme Reynier au 06 43 89 98 49.



Leur courriel : cabinet-jl.immo@orange.fr et le site internet www.cabinet-jl.immo.com

C'Clean et Pro Clean, se mettent en 4 pour le nettoyage.

Qu'il s'agisse du service de nettoyage pour les particuliers (C'Clean) et pour les professionnels (Pro Clean), une équipe de 8 personnes est à votre disposition. Elles effectuent diverses tâches ménagères (nettoyage des vitres, sanitaires, passage du balai et de l'aspirateur...) chez vous ou au sein de votre entreprise (immeubles, bureaux, remise en

état, vitres et salles de réception). Le plus, c'est votre repassage qui est effectué dans les locaux situés rue Pierre Semard à Portes-lès-Valence. Voilà de quoi soulager certaines et certains de cette "corvée" !

Vous pouvez contacter cette société agréée, gérée par Cécile Avakian Mellal au 04 26 42 13 95, par



mail : pro.clean@sfr.fr et cleanservice@sfr.fr

"L'art d'avoir l'air" nouveau salon de coiffure

"L'art d'avoir l'air", c'est un nouveau salon de coiffure ouvert depuis le 16 mars 2012 qui est situé au Nord de la ville, 460 avenue du Président Salvador Allende, à proximité d'un groupe d'établissements de détente des personnes. De quoi être chouchouter de la tête aux pieds. Mais là, il s'agit bien de vos cheveux dont Marie Grandouiller s'occupe. Elle est titulaire d'un CAP et d'un Brevet profes-

sionnel de coiffure et travaille dans ce secteur depuis 8 ans. Son leitmotiv : « contribuer à assurer le bien être des clients et changer leur "look" ». Il vous est également proposé des produits de coiffure et vous serez confortablement assis dans des fauteuils massants.

Le salon est ouvert du lundi au samedi de 9h à 19h (sauf le lundi et le jeudi, ouvert à partir de 14h), avec ou sans rendez-vous au : 04 75 59 21 93.



Le café-citoyen...

...a invité à réfléchir sur la question de l'habitat choisi et non subi.



La MJC-Centre social a organisé vendredi 6 avril, dans le cadre des cafés-citoyens, une rencontre autour du thème "habitats groupes solidaires".

En partenariat avec la CEN (Coopérative de la Nouvelle Education Populaire), cette soirée citoyenne qui a rassemblé une vingtaine de participants s'est déroulée en trois étapes. André Duny, co-président de la CEN, a d'abord présenté une information sur le déve-

loppement des projets participatifs d'habitats choisis. Une conférence de Philip Arioli, sur les projets d'habitats groupés et de coopératives d'habitants a suivi. Les personnes présentes ont été invitées à réfléchir sur la question de l'habitat choisi et non subi et sur l'importance également pour notre environnement de construire de manière écologique.

Pour plus de renseignements, consulter le site internet de la CEN : www.la-cen.org

Samedi des petits

Chaque premier samedi du mois, la bibliothèque propose aux "minots" de notre commune de commencer la journée autour de la lecture. Cette année, la "bib" a souhaité associer davantage les parents à cette initiative. Ainsi, les comptines sont présentées en français et dans une autre langue. Ce 7 avril, la langue arabe était à l'honneur, avec pour débiter, la lecture du livre "Max et les maxi monstres". Enfants et parents étaient ravis de découvrir cette histoire sous une forme différente, de partir à la rencontre de nouveaux sons, de nouvelles rimes. Le livre dévoré, place fut donnée à une berceuse arabe, puis à d'autres comptines. Voilà une belle manière de partir à la rencontre d'une autre culture que cette initiative. Si vous avez la chance de parler une autre langue que celle de Molière, n'hésitez pas à contacter la MJC-Centre social, qui sera ravie de vous accueillir un samedi matin afin d'offrir aux enfants voyageurs du jour, une rencontre avec votre culture.



Sur les pas de Jean-Jacques Rousseau à Bressac



Dans le cadre du tricentenaire de la naissance du grand philosophe J.-J. Rousseau, auteur notamment du "contrat social", un de ses plus célèbres ouvrages, Valence agglomération en partenariat avec l'association portoise "Mémoire vivante" a organisé une promenade buissonnière dans le quartier Bressac, sur les hauteurs de Portes. Cette balade commentée par un guide de l'agglomération et par Robert Vogé a permis aux participants de partir à la découverte du patrimoine et du paysage de la campagne

portoise. Les promeneurs ont écouté avec attention l'histoire de la formation de nos reliefs. Lors de la suite du parcours, le passé et l'architecture de la ferme de "Tagenas" ont été commentés. Puis, la flânerie culturelle a emmené les visiteurs dans le passé sylviculteur de la région, avec le passage devant une ancienne magnanerie et des ruines du château de Bressac. La visite a ravi les voyageurs du jour. Une bien belle journée sous le signe du soleil et de la découverte.

Portes-sur-Rhône...

... ou l'histoire d'un patrimoine commun

Seul fleuve qui fait le lien entre la méditerranée et l'Europe du nord, le Rhône est un axe majeur de circulation des peuples et des marchandises, mais aussi une source d'inspiration pour les artistes. Valence agglo a organisé entre le 7 et le 28 avril une initiative, à la bibliothèque de Portes-lès-Valence autour de ce cours d'eau qui, depuis l'antiquité a structuré notre région.

De nombreuses initiatives ont émaillé le 25 avril, journée phare de ce mois tourné vers le



fleuve. Dès le début de l'après midi, le bassin du parc Aragon s'est transformé en voie de navigation, grâce à une démonstration de maquettes radio-commandées par la "Mini flotte du 45^{ème} parallèle", une association de Bourg-lès-Valence. Une exposition était également organisée dans la salle d'expo de la bibliothèque. Le public a découvert, lors de la visite commentée par Ingrid Poudet, responsable du musée des marins de Serrières, des objets anciens et des ouvrages racontant l'histoire, au fil des villes traversées et du temps, les mémoires du fleuve. Les artistes et les poètes dont le fleuve a inspiré les écrits, les dessins, les peintures avaient aussi leur place d'honneur. L'exposition était organisée grâce à des prêts du musée de Serrières et de la médiathèque de Valence. Des photos exposées avaient été prêtées par l'association portoise "Mémoire vivante". En début de soirée, le hall du centre culturel accueillait un restaurant ! Au menu, dégustation d'un "bœuf des marins", une succulente recette traditionnelle à base de



viande et d'anchois. Après ce repas, chacun s'est retrouvé pour le café patrimoine, autre moment précieux de cette journée. S'y sont exprimés des souvenirs, des instants de vie à partager avec les autres pour construire une histoire commune du fleuve et se le réapproprié. Le Rhône, apparente barrière naturelle, est un véritable trait d'union entre les rives et leurs habitants. De part et d'autre de son cours d'eau, on se connaît, on se fréquente. Que cela continue et soit renforcé !

Une belle aventure qui se poursuit.

Les élèves de CE1, CM1 et CM2 de Mmes et M. Roncali, Voet, Dury et Chovin de l'école Fernand Léger ont participé cette année à un concours de création de chanson organisé par la fédération nationale de CMR (Centres Musicaux Ruraux) dans le cadre de son projet "Cap sur la francophonie". Leur création "Le reflet du désert", chanson d'inspiration orientale, écrite par

les trois classes avec l'aide d'Irène Sebelin, musicienne intervenante CMR, a été sélectionnée en février dernier. Il ne manquait plus qu'à l'enregistrer ! C'est pour cela que le 30 avril dernier, les 75 enfants se sont réunis à l'espace cristal pour un enregistrement professionnel avec deux ingénieurs du son du studio "Zem'self" de l'association "La petite ourse" à Saint-Montan

(www.lapetiteourse.org). Sous la direction d'Irène Sebelin, et accompagnés au piano par Norbert Paul, nos jeunes choristes ont donné le maximum de leur concentration et de leur énergie pour un enregistrement de grande qualité. Rendez-vous à la fin de l'année scolaire pour la remise du CD réunissant toutes les chansons sélectionnées et bravo aux enfants.

Après l'enregistrement, quelques paroles d'enfants recueillies par Irène Sebelin, musicienne intervenante : « *C'était impressionnant, on avait l'impression que les micros nous regardaient* ». (Grégory, 8 ans et demi). « *C'était pas toujours facile de rester debout, silencieux et sans bouger* ». (Djenna, 9 ans). « *Il fallait chanter comme il faut et au bon moment, quelle concentration !* » (Nour, 7 ans).





Vainqueur de la 2^e édition du “Tremplin de musiques actuelles” organisé par la municipalité de Portes-lès-Valence, le groupe Soudjaï a bénéficié d’un accompagnement artistique en résidence.

Soudjaï est un jeune artiste de rue, auteur compositeur, il chante des airs aux sonorités roots reggae. Ses textes se veulent engagés et côtoient les joies et malheurs de notre société. Il

“Soudjaï”

Vainqueur du “Tremplin de musiques actuelles”

s’est régulièrement produit lors de différents événements et dans les cafés concerts de la région, d’abord seul, puis durant cette dernière année avec le groupe “Soudjaï and ktp”. Depuis peu, le revoici dans le même registre et en acoustique. C’est avec le soutien de la salle de spectacle Quai de scène (Bourg-lès-Valence) et du chanteur de Sinsémilia Mike D’inca que l’artiste a pu travailler la scénographie de son spectacle et les arrangements musicaux de ses compositions. La résidence de 4 jours s’est conclue par un concert live ayant attiré une cinquantaine de personnes.

Soudjaï est tombé dans le chaudron de la musique quand il était petit « *mon père était prof de musique et chef de fanfare, j’ai passé mon*

enfance à écouter de la musique ». Au niveau de ses influences musicales, le reggae a une place très importante « *le reggae classique, genre Bob Marley, mais j’écoute aussi les VRP, les hurlements de Léo, Gainsbourg...* ». Cette résidence a beaucoup apporté à l’artiste tant au niveau professionnel que personnel « *cette expérience m’a rassuré, elle m’a permis d’avoir plus confiance en moi, les conseils de Mike du groupe Sinsémilia, ont enrichi ma musique, sans porter atteinte à ma couleur musicale* ». Des projets, Soudjaï en a plein sa guitare : enregistrer un premier album, faire un duo avec Lyricson, et bien sûr, trouver des dates de concerts. Espérons que pour ce reggae man de talent, la récolte sera bonne.

Shurik’N en concert à l’Espace Cristal

Figure incontournable du rap hexagonal, Shurik’n revient pour une série de concerts en solo. Ce 26 avril, il a mis l’ambiance à l’Espace Cristal. Avant de parler de ce concert, un petit retour sur la carrière de l’artiste ! Geoffrey Mussard, dit Shurik’n, Shurik’n Chang-Ti ou bien encore Jo, est un rappeur français d’origine malgache et réunionnaise, né en 1966. Il est également membre à part entière

du groupe de rap IAM, fondé en 1989. En 1998, il sort son premier album solo “Où je vis”, qui sera encensé par le public et sera sacré double disque d’or. Après avoir décidé de mettre sa carrière solo entre parenthèses pour se consacrer à IAM, il revient avec son deuxième album solo “Tous m’appellent Shu”. Jeudi 26 avril, plus de 300 personnes avaient fait le déplacement pour écouter et danser aux

rythmes du rappeur marseillais. Le public électrisé, chantant et ovationnant chaque classique. Bref, plus d’une heure et demie de bonheur ! La première partie du concert était assurée par le groupe “Marabunta”, formation de la scène rap valentinoise. L’association “No Shelter Music” qui organisait ce concert avait mobilisé un grand nombre de bénévoles qui ont aussi contribué à la réussite de cet événement.

Rando fleurie

Plus de 184 coureurs se sont alignés sur la ligne de départ de cette 37^{ème} rando fleurie. Une belle réussite pour le club des cyclotouristes portoïis, organisateur de cet événement. Ils sont matinaux les adeptes de la petite reine, car dès 7h du matin, des dizaines de cyclotouristes venus de 24 clubs sur 5 départements étaient déjà présents pour leur inscription sur les listes de départ. Aux dires des participants, le parcours fut une merveille, malgré le temps froid et le vent. Heureusement, le ravitaillement à Combovin a permis aux courageux cyclistes de se réchauffer corps et cœur dans une ambiance conviviale. A peine descendus de leur vélo, nos courageux sportifs pensaient déjà à l’édition 2013, qu’ils souhaitent sous le signe du soleil !



Challenge des loustics

Beaux succès des petits gymnastes

Samedi 7 avril, l'Union Gymnique des Sapeurs-Pompiers (UGSP) a organisé son 2^{ème} challenge des loustics.

Vingt-huit enfants âgés de 6 à 8 ans, filles et garçons, sont venus exercer leurs talents sportifs sur différents agrès, barres fixes, barres asymétriques, poutres... Le but de ce challenge était d'évaluer les capacités motrices des jeunes gymnastes. Les parents présents en nombre et très fiers de leur progéniture, ont admiré les progrès de leur gymnaste en herbe.



Et des progrès, il y en a eus ! Car à l'issue de la "compétition" au regard des résultats obtenus, des diplômes d'or, d'argent ou de bronze sont décernés. Or, pour ce 2^{ème} challenge, aucun diplôme de bronze n'a été remis, preuve de la progression des jeunes. Pour clôturer cette journée, parents et enfants ont assisté à une démonstration d'athlètes de 9 à 13 ans, suivie de la présentation de la nouvelle tenue des membres du club, aux couleurs de la ville. La clôture de ce challenge s'est déroulée dans une ambiance conviviale autour d'un



vin d'honneur durant lequel, parents et enfants ont échangé avec les entraîneurs.

Rencontres sur dojo

Beau succès pour le 10^{ème} tournoi minimes et cadets de judo organisé par le judo club de Portes-lès-Valence, ce samedi 7 avril à la halle des sports. Plus de 150 jeunes judokas se sont retrouvés pour parler de leur passion, mais surtout pour s'affronter au cours des nombreux combats organisés. Le dojo romain est sorti vainqueur des joutes. Bourg-lès-Valence est arrivée ex-aequo avec les clubs

de Roiffieux-Bouliou pour la deuxième place du podium. Le club de Portes-lès-Valence, quant à lui, étant organisateur de ce tournoi, s'est très sportivement classé hors quotas, preuve qu'au judo le respect et la modestie sont des valeurs vivantes. Les membres du club Portoïse se sont énormément investis dans l'organisation de cette journée, en assurant le rôle de commissaire sportif ou d'arbitre.

Compétition de twirling bâton

Le 8 avril, la halle des sports a accueilli un public nombreux et enthousiaste pour les quarts de finale Sud-Est de la filière nationale 1. Plus de 350 athlètes venus de 10 départements se sont déplacés pour obtenir leur qualification pour la demi-finale qui se déroulera à Roanne. Les exhibitions individuelles ou en équipes étaient notées par des juges prenant en compte la présentation, la tenue, le sourire, la chorégraphie. Nos champions du club de Portes/Loriol ont une fois de plus brillé par leurs qualités artistiques et techniques. Sur 16

passages répartis en 6 solos, 4 duos et 6 équipes, les membres du club local ont remporté 7 médailles d'or, 2 d'argent et 3 de bronze. Il est à noter que cette compétition doit également sa réussite aux nombreux bénévoles qui se sont investis pour l'organisation de cette journée sportive.

Le Président de jury, Pascal Didier avait la charge d'orchestrer le déroulement de cette journée, accompagné de 6 juges Fédéraux. La Fédération était représentée par Luisa Fontanel, vice-présidente et responsable Sud-Est.



Le club de Portes/Loriol avait l'honneur de porter seul les couleurs de Portes, de Loriol et de la Drôme, fort de son titre international de Vices-championnes d'Europe 2011 par équipe de 15 éléments.

PORTES CITOYENNE - MAJORITÉ MUNICIPALE

Pour la 2nde année consécutive, la fête de l'enfance a été un vrai succès. La mobilisation de l'équipe de la MJC-Centre social, avec le soutien technique et financier de la municipalité, y est pour beaucoup. Cela augure de belles fêtes de mai à Portes-lès-Valence, et plus particulièrement lors du Corso, de la Fête foraine et du marché aux Puces, qui attirent des milliers de personnes de notre commune et des alentours et ce, grâce à l'implication des bénévoles du Comité des fêtes et de diverses associations. C'est aussi le caractère populaire et l'ambiance festive qui font de ces fêtes un événement attendu, pour ne pas dire désiré.

L'urgence de mesures fortes pour les familles et pour les communes

A Portes-lès-Valence comme partout en France, les électeurs viennent d'élire le nouveau Président de la République, François Hollande. Ce résultat positif auquel le groupe CRC a contribué, sanctionne 5 années de politiques d'austérité, de reculs sociaux, d'explosion de la précarité et du chômage, de la baisse des retraites, du pouvoir d'achat, d'exonérations pour les familles les plus riches.

Une volonté de tourner une page a été exprimée par nos concitoyens. Entendons-là. Il est urgent :

- d'instaurer l'arrêt des plans de licenciements,
- de doter Pôle-Emploi de moyens financiers et humains pour s'attaquer au chômage qui frappe de nombreuses familles,
- de créer les postes nécessaires dans les écoles, les hôpitaux, la Poste, la SNCF...
- d'obliger les banques à prêter de l'argent aux PME, artisans, aux particuliers à faible taux d'intérêt.

Plus globalement, le nouveau Président va devoir renégocier le plan "Merkozy" qui veut imposer aux peuples européens la casse de toutes les avancées sociales et la mise en concurrence des Hommes et des Territoires.

Notre groupe CRC invite tous les citoyens à poursuivre le travail engagé dans les urnes et dans les luttes. Après les présidentielles, il s'agit de désigner les prochains députés. C'est un moment important car c'est eux qui votent les lois. Au delà, il sera nécessaire que familles, salariés, jeunes, retraités, élus locaux se mobilisent pour ne pas laisser les marchés financiers et le Medef empêcher le vote de mesures de justices sociales. Notre groupe sera présent dans chaque mobilisation citoyenne et sociale nécessaire.

Pierre Trapier, Marjolaine Borde, Jocelyne Couriol, Jean-Michel Bochaton, Martine Guillermin, Gérard Laurent-Bourge, Gérard Merland, Sylvie Mourzelas, Patrick Garcia, Jacqueline Grangeon, Ali Chaabi, Gérard Sagnard, Cédric Abonnenc, Christian Benoît et Nicole Brunet, membres du groupe "Communistes, Républicains et Citoyens".
E-mail : groupecrc.portes@yahoo.fr

Nous, socialistes...

Nous, socialistes, avec nos amis et partenaires, nous sommes très fiers de l'élection de François Hollande à la Présidence de notre République ce 06 mai 2012 !

Nous, socialistes, nous avons lutté avec toutes les forces de progrès pour tourner cette page historique !

Nous, socialistes, nous attendions cette levée d'espoir pour notre France : la reconnaissance et la richesse de cette diversité, cet humanisme, ce respect et cette confiance dont nous avons tellement manqué ces dernières années !

Nous socialistes, nous sommes prêts à continuer le combat pour porter nos idéaux encore plus haut : la justice pour tous, la solidarité entre tous, le combat pour la défense de nos valeurs !

Nous, socialistes, nous nous mobiliserons pour donner à notre nouveau Chef de l'Etat une nouvelle majorité à l'Assemblée Nationale lors des élections législatives du mois de juin, pour porter les réformes nécessaires à notre pays !

Nous, socialistes portois, avec la majorité municipale de gauche, nous sommes très heureux d'avoir placé François Hollande à 55,7 % des suffrages dans notre ville !

Nous, socialistes, nous devons répondre aux nombreuses attentes des Français, ne pas décevoir et engager les réformes indispensables au rétablissement de la confiance dans notre pays en menant une nouvelle politique plus juste et traduire dans la réalité quotidienne des citoyens les valeurs inscrites sur le fronton de notre mairie : défendre la liberté, rétablir l'égalité et retrouver la fraternité !

Claude Campagne, Adjoint au maire, membre du groupe Socialiste et Apparentés Démocratie et Citoyenneté.
E-mail : groupe.ps.apparentes@free.fr
Site : <http://groupe.ps.apparentes.over-blog.fr>

ENSEMBLE POUR L'AVENIR - OPPOSITION MUNICIPALE

Budgets

Contrairement à ce qui vous a été présenté lors du débat d'orientation budgétaire, aucun changement dans le mode de gestion de la municipalité, aucune prise en compte des remarques de la chambre régionale des comptes sur l'augmentation des charges de fonctionnement. Nous n'avons pas voté les comptes administratifs 2011 car :

1 Les charges à caractère général qui représentent le poste sur lequel la collectivité impulse sa dynamique d'économie de fonctionnement est en progression : 2 279 846,57€ en 2010 contre 2 303 408,65€ en 2011 soit + 1,03%.

2 Les frais de personnel pointés par la chambre régionale des comptes passent de 5 204 542,42€ en 2010 à 5 279 404,89€ en 2011 soit une progression de +1,44%.

3 Les charges financières passent de 181 903,43€ en 2010 à 252 790,91€ en 2011 soit +38,97% là aussi une progression plus que vertigineuse. Nous avons constaté que les différents produits ont augmenté, contrairement aux propos très critiques sur le désengagement de l'état (Etat fautif de tous les maux). Ils passent de 10 464 305,68€ en 2010 pour 10 838 514,76€ en 2011 soit + 3,58% : 374 000 euros de recettes supplémentaires. Au Final l'excédent de fonctionnement est en baisse de 19 %.

Nous n'avons pas voté non plus les budgets primitifs 2012, qui ont été bâtis sur cette même logique avec comme chaque année depuis 4 ans une augmentation de la fiscalité pour compenser leur incapacité à GERER.

Méfions-nous de tous ces donneurs de leçons, qui lorsqu'ils sont dans l'opposition critiquent la gestion des autres, et qui lorsqu'ils sont aux commandes n'ont aucun scrupule à considérer le contribuable comme une vache à lait, sans jamais remettre en cause leur propre gestion.

Le groupe d'opposition : Annie Berne, Suzanne Brot, Geneviève Girard, Philippe Millot, Antoine Sarrion, Sabine Tauleigne. E-mail : groupe-opposition-portoise@laposte.net

Depuis 2008 et conformément à la loi, chaque groupe politique peut s'exprimer une fois par mois et sans thème imposé dans ces colonnes. Les textes de ces tribunes n'engagent que leurs auteurs et en aucun cas la rédaction du journal.

PLAN CANICULE 2012

Conformément à la Loi n°2004-626 du 30 juin 2004, la mairie doit tenir à jour un registre "Plan Canicule" regroupant les personnes isolées, âgées et/ou handicapées.

Si vous souhaitez figurer sur ce registre officiel, nous vous invitons à vous rendre au CCAS ou bien à appeler le 04 75 57 74 75.

Ainsi, en cas d'alerte canicule (déclarée par le Préfet), vous serez contactés de façon régulière, afin de nous assurer que vous ne courez aucun danger.

STAGE À L'ÉCOLE D'ART

- **Réalisation de dessins, croquis dans la nature et une journée à partir d'un modèle vivant.** Pour adultes ou adolescents, débutants et amateurs confirmés (10 personnes maximum). Du 2 au 5 juillet de 9h à 12h et de 13h à 16h (déjeuner : pique-nique en commun). Intervenant : Philippe Noulette. 150€ pour 24 heures de cours (matériel non fourni).
- **Réalisation d'une sculpture en terre.** Pour adultes et adolescents, débutants et amateurs confirmés (8 personnes maximum). Du 2 au 6 juillet et du 6 au 10 août de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30. Intervenant : Éric Bayoud. 200€ pour 30 heures de cours (matériel et cuisson compris).
- **Initiation aux techniques de peinture.** Pour adultes ou adolescents, débutants et amateurs confirmés (10 personnes maximum). Du 6 au 9 août de 9h à 12h et de 13h à 16h (déjeuner : pique-nique en commun). Intervenant : Philippe Noulette. 150€ pour 24 heures de cours (matériel non fourni).

Réservation et renseignements : 04 75 57 31 54

CONCERT DE CHORALES

Concerts des chorales "la Pastourelle" (Club Ambroise Croizat) et "l'Occitane" (MJC-Centre social), dirigées par leur chef Philippe Simon, jeudi 21 juin à 18h dans le hall de la mairie de Portes.

CLUB AMBROISE CROIZAT

MAI

Jeudi 31, fête des mères, 12h, salle Brassens

JUIN

Vendredi 1^{er}, pétanque, 13h30 au foyer - **Mardi 12**, marché à Vaison - "Escargots", 8h devant la mairie - **Vendredi 22**, pétanque, 13h30 au foyer - **Jeudi 28**, pique-nique, rdv à 11h au foyer. Renseignements :

M. Garnier, 04 75 57 11 09,

M. Sapet, 04 75 57 30 69

FESTIVAL AJT

■ **La fille du gouverneur** : mercredi 20 juin de 13h30 à 16h, représentation générale, vendredi 22 juin de 13h30 à 16h30, représentation scolaire, vendredi 22 juin à partir de 19h, représentation tout public.

■ **Alerte au cirque** : mardi 19 juin à 20h30

■ **Le Prince hip de réalité** : jeudi 21 juin à 20h30

Pour tous renseignements : Michèle Le Roux au 04 75 57 10 21 ou 06 87 80 12 76.

Vous pouvez retenir vos places auprès de Michelle Rostan (trésorière d'AJT) au 06 84 49 27 63 ou 04 75 57 43 79.

TRAIN-THÉÂTRE

MAI

Fred Pellerin (conteur à la parole étonnante) mer. 30 à 20h30

PISCINE MUNICIPALE OUVERTURE

Aux scolaires : du mardi 29 mai au mardi 3 juillet inclus.

Au public de 12h à 20h:

■ du mercredi 30 mai au dimanche 1^{er} juillet : les mercredis, samedis et dimanches.

■ tous les jours, du mercredi 4 juillet au dimanche 2 septembre inclus.

Les tarifs restent inchangés et sont les suivants : **Adultes**, droit d'entrée : 2,40 € - abonnement (10 entrées) : 20 €.

Tarifs réduits (enfants de moins de 16 ans, étudiants, personnes handicapées, demandeurs d'emploi, allocataires RSA...), droit d'entrée : 1,20 € - abonnement (10 entrées) : 10 €.

Le port du bonnet de bain est obligatoire. Le snack de la piscine sera tenu, comme les années précédentes, par Maria Moricillo.

TITRES DE SÉJOUR DES RESSORTISSANTS ÉTRANGERS

Dans le cadre de la mise en place de nouveaux titres de séjour étrangers "biométriques", les demandes de renouvellement ou de changement d'adresse devront être déposées directement en Préfecture de Valence, au Bureau de l'Immigration et de l'Intégration, uniquement les mercredis et vendredis de 13h30 à 16h.

SORTIE FAMILLE

La MJC-Centre social vous propose une "sortie famille", dimanche 1^{er} juillet au parc aquatique de Bouscarasse. Départ à 7h45 de la MJC, retour vers 18h30. Inscriptions obligatoires : mardi 29 mai et mardi 5 juin à 18h15 à la MJC-Centre social. Informations au 04 75 57 00 96.

ÉTAT CIVIL

Naissances :

Cheylla Dobagov,
Ellie-Yona Boissy,
Maxence Boué

Mariage :

Stéphane Fajardo
et Marjory Blache

Décès :

Gérard Lascombe,
Antoinette Fraisse née Faure,
Colette Milliat née Balain,
Lucien Vinson,
André Audigier,
André Bonnafous

RECENSEMENT MILITAIRE

Tous les jeunes gens et les jeunes filles de nationalité française sont tenus de se faire recenser à partir du jour où ils atteignent l'âge de 16 ans. Ils doivent se présenter en mairie munis de leur carte d'identité et du livret de famille de leurs parents.

DEMANDE DE CARTE D'IDENTITÉ

Nous vous informons qu'il est préférable d'avoir une carte d'identité en cours de validité même si vous ne quittez pas le territoire français. En effet, lors de différentes démarches administratives ou autres (demande de cartes grises, permis de conduire, demande de prêt bancaire, inscriptions Assédic ou électorale...) il est obligatoire de présenter une carte d'identité en cours de validité. Les délais d'obtention varient d'un à deux mois.

FLASHCODE

Ce flashcode est un code barre intelligent, il suffit de le scanner avec votre téléphone mobile pour accéder directement au site internet de la ville.



Dans la ville

Du 20 juin
au 25 août

PORTES
2012
À
EN FÊTE



SPECTACLES
TOUT PUBLIC

Renseignements :
04 75 57 95 51
www.portes-les-valence.fr

En cas de mauvais temps, les replis éventuels
à l'Espace Cristal seront annoncés en mairie.